



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2021
EXPERTISE



Collège La Nadière
427 Bld Francis Vals
11210 PORT-LA-
NOUVELLE

Affaire suivie par :

Téléphone :
04.68.48.03.56

Fax :
04.68.40.31.20

Courriel :
Ce.0110725d@ac-
montpellier.fr



Site du collège

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/04/2023

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 04/04/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme BOULESTIN Clara. La séance commence à 18h05.

Sont absents et excusés :

M. Martin, M. Poudou, Mme Baldet

Sont absents et non excusés :

Mme Mejri, Mme Destainville, Mme Bonnel, Mme Sikes, Mme Cahin, Melle Mathieu, Melle Marin

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consultez la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 14 pour un quorum de 13.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

Secrétaire de séance : Mme Monier

II – L'ordre du jour

Point n°1 – Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration du 2 février 2023 :

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le compte rendu du CA précédent ?

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°2 – Présentation de l'ordre du jour du présent conseil :

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 02 février 2023
- Présentation de l'ordre du jour
- Affaires financières
 - Présentation du compte financier 2022
 - Prélèvement sur fonds de roulement / DBM pour vote
- Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques / Santé et prévention
 - Calendrier scolaire du 3^{ème} trimestre
- Contrats et Conventions

- Conventions
- Informations établissement
- Questions diverses

Mme La Présidente propose la modification de l'ordre du jour comme suit :

Nouvel ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 02 février 2023
Présentation de l'ordre du jour
- Affaires financières
 - Présentation du compte financier 2022
 - Prélèvement sur fonds de roulement / DBM pour vote
- Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques / Santé et prévention
 - Projets pédagogiques
- Contrats et Conventions
 - Conventions
 - Contrat
- Informations établissement

Point n°3 – Affaires financières :

- **Présentation du compte financier 2022**

Mme La Gestionnaire présente le compte financier 2022 et fait la lecture du rapport ordonnateur du COFI 2022.

En 2022, les prélèvements sur fonds de roulements ont été d'un montant total de 23 000 €, pour différents achats :

- OPC : vidéo projecteur + piano salle de musique
- ALO : blocs casiers, mobilier salles des professeurs...
- AP : tablettes salles sciences, enceinte chorale...

Si en 2021, nous avons pu observer une augmentation du nombre de bénéficiaires de fonds sociaux et d'élèves boursiers, nous avons pu constater une stabilisation en 2022.

L'évolution du coût de la consommation en eau, électricité (viabilisation) a commencé à se faire ressentir.

Le résultat global de l'exercice 2022 est déficitaire de 15 579,35€, ce qui traduit une volonté d'achats.

L'affectation doit être votée sur le compte de réserve.

La présentation de l'auto-financement montre une insuffisance.

Le rythme de gestion est sain.

Le fonds de roulement mobilisable (37 940,03€) est présenté.

Présentation de l'évolution quinquennale du besoin en fonds de roulement : 98 jours (c'est un nombre important mais qui diminue puisqu'il y a des investissements, achats...)

Evolution quinquennale de la trésorerie : 305 jours

Autonomie financière : 34 207,79€

Mme FURODET, agent comptable fait lecture de son rapport comptable et donne des informations sur la solidité financière de l'établissement.

Mme La Présidente propose aux membres du CA l'adoption du compte financier 2022 sans réserve :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Mme La Présidente propose aux membres du CA l'affectation du résultat 2022 :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **DBM pour vote de la dotation complémentaire viabilisation du CG11**

Le Conseil d'Administration adopte la DBM 7 d'ouverture du complément de dotation de fonctionnement spécifiquement dédié à la viabilisation, telle que présentée.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Affectation des reliquats des dons et prix sur le budget 2023**

1 083,25€ de dons non utilisés et prix non ouverts à répartir sur 2023 :

- CVC
- Education à la santé et citoyenneté

- Salon du livre
- Projets divers

Le Conseil d'Administration adopte l'affectation des reliquats de dons et prix reçus sur l'exercice budgétaire 2023, telle que présentée.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°4 – Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques / Santé et prévention :

- **Projets pédagogiques :**

- o **Projection du film Pattie et la colère de Poséidon de Mme Souvannavong :**

Sortie pour les 6°FCA et 5° option latin soit environ 32 élèves. 250€ au total.

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le principe pédagogique du projet "Cinéma - Pattie/Poséidon" pour l'année scolaire 2022-2023 ?

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- o **Projet Sortie des ULIS à la ferme pédagogique :**

Sortie d'une journée à Agde pour les ULIS 1 soit 13 élèves à la mi-juin.

Cout de l'entrée pour le groupe 200€ + transport

A charge de l'établissement environ 450€ et don du FSE pour 400€.

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le principe pédagogique du projet "Visite ferme pédagogique ULIS1" pour l'année scolaire 2022-2023 ?

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration approuve-t-il le principe budgétaire du projet "Visite ferme pédagogique ULIS1" pour l'année scolaire 2022-2023, soit 850.00€ répartis comme suit :

450.00€ à charge de l'établissement

400.00€ don du FSE à venir

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

○ **Concours Prix contre le harcèlement : transport remise du prix à Montpellier**

Transport Port La Nouvelle – Montpellier pour 2 adultes et 3 élèves pour une remise de prix à Montpellier en train soit environ 150€.

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le financement du déplacement en train à Montpellier pour la remise de prix "Non au harcèlement" pour l'année scolaire 2022-2023 ?

Enveloppe maximale de 150.00€

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Mme Dumon demande quel est l'origine des financements de ces projets.

Réponse de Mme Leriche : le collège a eu plus de reliquats disponibles que prévus et quelques crédits débloqués.

Mme Dumon demande si les projets qui avaient été annulés lors de l'élaboration du budget 2023 pourront être finalement menés.

Mme Leriche répond que cela va être difficile entre avril et juin. Ils pourront être reproposés l'année prochaine.

Mme Dumon fait remarquer qu'entre le moment où les dossiers sont montés et le moment où l'on sait si cela sera financièrement réalisable, il faut abandonner certains projets alors que de l'argent est débloqué en cours d'année. Il faut pouvoir expliquer aux collègues porteurs de projets pourquoi ces projets sont abandonnés (déception).

Ce décalage pénalise les efforts des enseignants.

Mme Dumon demande si les projets qui ont été annulés pourront être reproposés en priorité.

Mme Boulestin valide l'idée ainsi que celle de la mise en place d'une liste d'attente des projets.

Point n°5 – Contrats et Conventions :

- Conventions :

o Convention pour Pyrate

Prise en charge de l'Hébergement et des repas de l'artiste Pyrate.

Le Conseil d'administration adopte la convention d'intervention du graffeur "Pyrate" dans le cadre du projet de lutte contre les discriminations.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

o Convention Salon du livre avec les auteurs et les repas des CM2

Sortie prévue le 12 mai 2023.

Le Conseil d'administration adopte la convention tripartite d'organisation de la journée du 12/05 pour le Salon du livre.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

o Convention régissant les mini stages à Louise Michel

Découverte des voies de formation.

Le Conseil d'administration adopte la convention régissant l'organisation des mini-stages avec le Lycée Louise Michel de Narbonne.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Contrat :**

- o **Renouvellement du contrat avec le CFC (centre exploitation du droit de copie)**

Reconduction du contrat régissant les droits de reproduction des œuvres.

Le Conseil d'administration adopte le renouvellement du contrat liant l'établissement au Centre Français d'Exploitation du droit de copie.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°6 – Informations établissement :

Calendrier scolaire du 3^{ème} trimestre et informations établissement

- 06 et 07 avril 2023 : venue des élèves de CM2 (représentation théâtrale des élèves de 6^{ème}, visite du collège, activité avec la vie scolaire, au CDI, avec une professeure d'anglais pour les élèves de La Palme)
- 07 avril et 22 mai : formation APP pour les AESH du PIAL
- 12 avril : auditions CHAT s'il y a lieu (et commission le 14.04)
- 13 avril : journée sécurité routière (5^{ème} et 3^{ème})
- 17 et 18 avril : ASSR1 et ASSR2
- 17 avril au 26 mai : saisie dossiers prépa-métiers
- 19 avril après-midi : déplacement des élèves de 3 CHAT au Conservatoire
- 20 avril : Conseil pédagogique : quelles suites au rapport d'évaluation (avec l'IA-IPR de notre collège)
- 12 mai : salon du livre
- 23 mai à 17h30 : réunion d'information et de sensibilisation contre le harcèlement scolaire et cyberharcèlement à destination des parents (ANAV-AJ)
- 20 juin : inauguration de la fresque et représentation élèves CHAT

Calendrier scolaire du 3^{ème} trimestre : FOCUS SUR LA CLASSE DE 3^{ème}

- 27, 28 et 30 mars 2023 : entretiens d'orientation
- 4 et 6 avril : mini-stages au lycée Louise Michel
- 11 et 12 avril : DNB blanc

- 18 avril 17h30 : réunion d'information sur l'apprentissage à destination des parents
- 09 mai au 15 juin : saisie des vœux sur AFFELNET
- 10 mai : oraux blancs
- 31 mai : oraux
- 05 et 06 juin : conseils de classe des 3^{èmes}
- 08 juin : transfert LSU et écrits du CFG
- 08 juin : Date limite de remise des DO aux familles
- 09, 12 et 13 juin (au matin) : dialogue avec les familles
- 14 juin : date limite d'envoi des dossiers à la commission d'appel
- 22 juin : oraux du CFG
- 26 et 27 juin : DNB

Point n°7 – Questions diverses :

Aucune question diverse

III – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Présidente lève la séance et invite les membres du conseil d'administration à se rafraîchir autour d'un apéritif.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h50.

La Présidente

Mme BOULÉSTIN Clara

La secrétaire de séance

Mme MOMIER Sophie